EXTRAIT DU



REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 30 Mars 2006

Membres présents :

Président: M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. CLAUDET et Mlle MASLOUHI

M. REBSAMEN, M. ESMONIN, M. BACHELARD, M. PRIBETICH, M. MASSON, M. ETIEVANT, Mme POPARD, M. JULIEN, M. FOUILLOT, M. GILLOT, M. MARTIN, M. RETY, M. LABORIER, M. DOUHAIT, M. DUPIRE, M. BERTELOOT, MILE MASLOUHI, M. GERVAIS, M. PETITJEAN, M. OBRIOT, M. BARBEY, M. GILLOT, Mme BLIGNY, M. LAURENT, Mme GARRET-RICHARD, Mme DARCIAUX, M. JOLY, M. DESVIGNES, M. DUBOIS, M. MARCHAND, M. DANIERE, M. HESSE, M. PINON, M. MAGLICA, M. FOUCHERES, Mme FLAMENT, M. PILLIEN, M. BOUHELIER, Mme COLOMBET, M. PERRIN, Mme MASSU, M. SOUMIER, Mme DELEBARRE, Mme BIOT, M. PARIS, Mme TENENBAUM, M. NOWOTNY, M. MILLOT, Mme LEMOUZY, M. BRUYERE, M. IZIMER, Mme ROY, M. MOREAU, M. DÉTANG, M. CHEVIGNY, Mme HERVIEU, M. ALLAERT, Mme BERNARD, M. GONDELLIER, Mme DURNERIN, M. BELLEVILLE, Mme AVENA, M. BOURNY, M. BEKHTAOUI, M. CLAUDET.

Membres absents:

M. MENUT, M. DELATTE, M. CHAPUIS, Mme BESSIS, M. BRIOT, M. BERNARD, M. DODET, M. SAUNIE pouvoir à M. BOUHELIER, M. LECHAPT pouvoir à M. CLAUDET, M. NUDANT pouvoir à M. BRIOT, Mme MANSAT pouvoir à Mme POPARD, M. BRENOT pouvoir à M. PERRIN, M. ROIZOT pouvoir à M. BARBEY, M. CARBONNEL pouvoir à M. MOREAU, M. AUDARD pouvoir à M. ESMONIN.

<u>OBJET</u>: DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TIC - Centre Régional de Formation et de Documentation des Femmes de Bourgogne - CRFDF - Demande de Subvention

Le Centre Régional de Formation et de Documentation des Femmes de Bourgogne situé à Dijon est une association loi 1901 agréée en qualité d'organisme de formation depuis 1986. Les activités de cette structure aujourd'hui élargie sur le territoire européen se résument autour de trois grandes directives :

- I les activités de formation destinées prioritairement aux femmes en recherche d'emploi ;
- II Les activités de conseil et d'accompagnement professionnel des candidats en prestations individualisées ;
- III Les activités de conseil et d'accompagnement professionnel des candidats en prestations individualisées ;

Le principal objectif de cette action est l'amélioration de l'accueil des femmes privées d'emploi pour cause de mutation du conjoint et nouvellement arrivées sur les communes de la Communauté de l'agglomération dijonnaise.

En 2005 sur 35 femmes nouvellement arrivées à Dijon 21 ont pu bénéficier de cet accompagnement individualisé.

Pour l'année 2006, l'Association CRDF sollicite une subvention de 15 900 € auprès de la Communauté de l'Agglomération dijonnaise, destinée principalement à soutenir le programme d'accompagnement individualisé pour les femmes des nouveaux arrivants sur le territoire du Grand Dijon.

Sur un budget d'exploitation prévisionnel 2006 de 256 325 € les subventions d'exploitation demandées sont les suivantes :

Etat – Crédits CPER	19 178
Fonds ANPE	26 000
FSE	19 178
Conseil Régional de Bourgogne	51 374
Communes, Communauté de Communes dont Communauté de l'Agglomération dijonnaise	25 900
Sous Total	141 630
Actions 2005 ayant lieu sur 2006	114 695
Total	256 325

Il est proposé d'arrêter le principe du versement d'une subvention de 9 570 € à l'identique du montant 2005, dès réception d'un bilan des activités 2005 et d'un bilan financier correspondant.

Vu les avis du Bureau et de la Commission,

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- D'approuver le principe du versement d'une subvention de 9 570 € à l'association Centre Régional de Formation et de Documentation des Femmes de Bourgogne (CRFDF) dès réception d'un bilan des activités et d'un bilan financier de l'exercice 2005, sous réserve de validation des participations des autres financeurs;
- D'autoriser le Président à signer tout acte nécessaire au versement de cette subvention ;
- De dire que les crédits nécessaires seront prélevés sur l'exercice 2006.

Publié le 3 1 MARS 2006 Déposé en Préfecture le



PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR Déposé le :

- 4 AVR. 2006

